



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire

Section Guadeloupe
Mail: snpes971pjj@gmail.com



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

PàP, le 18 avril 2018

ATTAQUE D'UN AGENT DE LA DT PAR LA DIRECTRICE TERRITORIALE

Un agent de la Direction territoriale a reçu une lettre d'avertissement pour « service non fait le mercredi après-midi ».

La directrice territoriale s'attaque individuellement à cet agent, la stigmatise et la menace alors :

- qu'elle respecte la Charte des temps Territoriale validée au CTPR du 28 mai 2002, toujours en vigueur, sur laquelle est basée l'organisation du temps de travail des services
- que les personnels sont en attente de réponse de la directrice de la PJJ sur l'application de la Charte des temps territoriale remise en cause unilatéralement par la Directrice territoriale

La directrice territoriale situe sur le plan de l'affrontement, voir de l'affront personnel, la question de l'organisation du temps de travail alors qu'il s'agit d'une question institutionnelle qui concerne l'ensemble des agents du territoire.

PORTONS NOTRE SOUTIEN A LA COLLEGUE

Refusons la stigmatisation individuelle, ensemble portons notre soutien à la collègue, par tous les moyens !

CONTINUONS LA MOBILISATION

- Les dérives, passage en force, et violences institutionnelles doivent cesser à la DTPJJ Guadeloupe
- Défendons nos conditions de travail en ne modifiant pas le fonctionnement habituel des services et à faire en sorte qu'ils restent fermés le mercredi AM
- La note du 26 février 2018 de la DT est caduque. Elle s'appuie sur un CTT dont le PV n'a pas été soumis à validation. A ce jour seule la charte des temps de 2002 fait foi.
- Les notes de services EPEI et STEMIOI sont sans objet. Elles s'appuient sur une note elle-même caduque
- Aucun projet de service n'est réactualisé et n'a fait l'objet de CTT.
- Les intimidations, menaces énoncées par la Direction sont des instruments de passage en force. Le Droit triomphera !!

LAPLI PA KA WÒTE FÒS A PIMAN !